



**Malgré des demandes insistantes,  
l'Etat refuse d'honorer ses dettes !**

**Le Projet de Plan stratégique est approuvé par 22 voix  
(patronat et Etat) contre 10 (CGT, CFDT et FO)**

**Mais le MEDEF pose ses conditions :  
des « efforts plus importants dès 2010 »**

**Sont présents** à la réunion

- Les représentants de l'Etat
- Les représentants des Employeurs
- Les Confédérations syndicales CGT, CFDT et FO
- Bertrand Martinon (commissaire du gouvernement et par ailleurs DGEFP – directeur général d'emploi et de la formation professionnelle)
- Philippe Caïla (DG), Jacques Feytis (DGA), Philippe Vigneron (directeur financier)
- Les 4 représentants du personnel (secrétaire du CCE, CGT, CFDT et FO)

**Sont absents :**

- Les Confédérations syndicales CGC et CFTC
- Les 2 représentants des Conseils régionaux (cette nouvelle absence est relevée et dénoncée par de nombreux intervenants au cours de la réunion)

Dans une courte intervention initiale, Jean-Luc Vergne, président de l'AFPA, revient sur la manifestation des salariés et l'interruption de l'AG le 22 décembre 2009 (manifestation évoquée par la suite par plusieurs intervenants). Il estime que cette manifestation « pose plusieurs problèmes », dont celui de « la composition de la gouvernance » (il y reviendra à plusieurs reprises dans la réunion).

➤ **Un Budget révisé 2009 tout en noir**

C'est Philippe Vigneron, directeur financier qui présente le Budget révisé 2009 (auquel a été joint un « *estimé de clôture 2009* »).

Sa présentation est dans le ton de celle faite en décembre au CCE : un EBE (Excédent brut d'exploitation) insuffisant, une « *perte historique* » au compte de résultat. Le seul point qui trouve grâce à ses yeux : une baisse de la masse salariale qui, selon lui, témoigne d'une « *belle réactivité de l'AFPA* »...

En ce qui concerne la trésorerie, le tableau est présenté avec des couleurs toutes aussi noires : « *une année très difficile* ».

Et l'année 2010 comment se présente-t-elle ? Le directeur financier répond par un petit : « *en*

*amélioration mais nécessite une grande vigilance* »

Après ce court exposé, le président reprend la parole, mais c'est pour en rajouter sur la dramatisation : « *le trait peut paraître noirci, mais les faits sont là* ». Et s'il s'étonne, c'est en demandant au directeur financier : « *Qu'est-ce qui vous amène à penser que l'année 2010 sera meilleure ?* ». Devant l'hésitation (toute relative) de son interlocuteur à noircir encore plus le tableau, il déclare d'emblée : « *Je suis moins optimiste que M. Vigneron* », soulignant les 80 M€ de découvert et « *un EBE qui ne couvre pas les amortissements* ».

➤ **L'Etat persiste dans son refus d'honorer ses dettes !**

A la suite de cet assaut de pessimisme, Paul Desaignes (vice-président CGT de l'AFPA) revient sur la « *période de crise* » que vit le pays : il estime que les différents acteurs ne font pas le nécessaire et leur demande de « *secouer* ».

La CGT revient ensuite sur l'attitude du gouvernement :

- Un fonds d'urgence a été mis en place, mais l'Etat tarde à apporter sa quote-part. Le représentant CGT prend deux exemples, celui du POE (Préparation

opérationnelle à l'emploi) et celui de la CRP (Convention de reclassement personnalisé): l'Etat n'a pas pris les moyens pour que ces dispositifs montent en puissance.

- L'Etat doit rendre à l'AFPA les 80 M€ qu'il lui doit. Cela réglerait le problème de la trésorerie. L'administrateur CGT demande au représentant du gouvernement des « garanties » à ce sujet.
- Formation des publics spécifiques : l'Etat a imposé à l'AFPA le passage de la subvention à l'appel d'offres. Il est donc anormal que l'Association continue à lui faire une avance sur trésorerie et supporte les agios que cela entraîne
- Enfin, l'Etat a la volonté de simplifier les process en ce qui concerne le FSE (Fonds social européen). La CGT propose qu'une « caisse de compensation serve de relais ».

A la suite de cette intervention, le président propose de passer au vote sur le budget révisé 2009.

Daniel Jamme, administrateur CFDT, estime que la CGT « a posé des questions importantes » auquel l'Etat doit répondre « avant le vote »

Le commissaire du Gouvernement annonce qu'il répondra plus tard.

Mais c'est au tour de Bernard Falck, MEDEF, de l'interpeller : « il ne serait pas inopportun » qu'il réponde sur les questions de trésorerie avant le vote.

En conséquence, Bertrand Martinon, commissaire du Gouvernement, prend la parole sur « 3 sujets de nature différentes » :

- Les dotations d'investissement (les 80 M€ non versés à l'AFPA au cours du 3<sup>ème</sup> Contrat de progrès) : « c'est un sujet très lourd ». L'Etat « n'avait pas les moyens de verser » et ils ont fait l'objet d'une « régulation budgétaire ».
- Le FSE : le règlement communautaire a changé. Il oblige à de nouvelles procédures. Des retards ont été pris par l'AFPA (« Il y a sans doute un problème de contrôle et justification des pièces »). En conséquence, l'AFPA a perdu beaucoup d'argent, mais uniquement sur sa trésorerie. L'Etat veut mettre en place une subvention au forfait. La méthodologie reste à trouver.
- En ce qui concerne le marché public pour la formation des publics spécifiques, le commissaire au Gouvernement reconnaît que l'avance sur trésorerie de l'AFPA est une « anomalie ». Mais ne propose rien pour autant...

Cette intervention amène Eric Pérès, administrateur FO, à demander : « devons-nous comprendre que l'Etat n'honorera pas ses engagements de 80 M€ ? »

Pour toute réponse, le commissaire du Gouvernement indique qu'un tel remboursement n'est pas inscrit dans le budget voté dans le cadre de la loi de finances 2010 par le Parlement.

La CGT : « Voilà qui répond aux questions : l'Etat n'honorera pas ses dettes ! ». Il s'agit là d'un « problème majeur », commente Paul Desaignes.

En définitive, le Budget révisé 2009 est soumis au vote de l'Assemblée générale :

**Pour : Le patronat et l'Etat**  
**Abstention : FO et CFDT**  
**La CGT refuse de prendre part au vote**

#### ➤ Plan stratégique 2010-2014 : le DG presse l'Assemblée générale de donner un avis

La discussion reprend, tout à la fois sur :

- Le projet de plan stratégique 2010-2014
- Le plan d'action 2010
- Le plan d'action 2010

Philippe Caïla, directeur général, introduit la discussion. « L'AFPA attend », insiste-t-il. Ce plan stratégique est tout à la fois « un aboutissement et un point de départ ». Il s'agit

du résultat d'un an de travail et de mobilisation pour faire sortir des idées, des programmes et des plans d'action.

L'AFPA attend : les cadres, les représentants des salariés et les salariés eux-mêmes. L'AFPA attend aussi parce que « des besoins sociaux peuvent être solvabilisés »

Pour le DG, le Plan stratégique est à la fois un « plan de développement de l'AFPA » et un

« plan de restructuration ». Il parle d'une « énorme contrainte de mise en œuvre opérationnelle ». Et d'un plan « volontaire », « déterminé ».

L'objectif économique et financier : « établir un équilibre ». Le DG estime que le projet prend en compte les conséquences de la dévolution du patrimoine de façon unilatérale : il « intègre les charges plein pot » mais ne

prévoit pas que l'immobilier aura un « effet de levier » (allusion à la perspective de vendre des terrains et des bâtiments).

Pour terminer, il dit sa « confiance dans le sens de l'entreprise de l'AFPA » mais tient à préciser : « ça ne suffira pas », laissant entendre que d'autres mesures sont dans les tuyaux.

➤ **Le CCE : « vous mettez l'AFPA en difficulté ! » – Le président confirme : « un effort plus important en 2010 ! »**

A la suite de cette présentation, Roland Audrerie, secrétaire du CCE intervient. Il indique que les 80 M€ que l'Etat doit à l'AFPA « nous touchent énormément : ça représente 1 000 emplois ! ».

Puis il lit la déclaration du CCE. « Nous attendons que l'Assemblée générale soit porteuse d'un avenir de développement de l'Association. Aujourd'hui, le constat que nous faisons, c'est que le personnel n'a pas été entendu. » En 2 ans, 400 emplois de formateurs ont été perdus (un manque à gagner de 8 millions d'heures de formation !).

Demain, « l'AFPA va être en grande difficulté ». On lui retire les moyens de préparer son avenir. Le 22 décembre, le président en a rajouté sur l'effort à réaliser.

En conséquence, « le personnel est en colère ». Il l'a montré en manifestant le 22 décembre. Il « ne comprend pas les décisions du gouvernement ».

Enfin, la déclaration demande d'attendre la fin de la procédure d'information consultation du CCE pour donner son avis sur le projet de plan stratégique. Et elle proteste contre les conditions de transfert des salariés de l'orientation à Pôle-emploi.

Interpellé, le président confirme : « Je ne retire rien à mon intervention du 22 décembre. J'ai demandé qu'un effort plus important soit conduit dès 2010 et non pas étalé sur plusieurs années ».

➤ **La CGT : une mobilisation nécessaire de tous les acteurs**

La CFDT indique qu'elle « ne pourra pas accepter le plan ». « L'irruption du personnel le 22 décembre est révélatrice d'une conduite du changement » sans les salariés, précise Daniel Jamme. Que devient « l'utilité sociale » de l'AFPA si elle est transformée en entreprise banalisée ? Comment pourra-t-on « mesurer la productivité d'un formateur » ?

FO note aussi « le désarroi des salariés », leur « inquiétude légitime ». Il y a « urgence d'y apporter des réponses ». Oui, il faut un plan stratégique, précise Eric Peres, mais où sont les moyens d'accompagnement de l'Etat ? FO ne veut pas « avancer dans la plus grande obscurité ». L'AFPA n'est pas une entreprise mais « un opérateur de service public »

Paul Desaignes, pour la CGT, partage ce que viennent de dire la CFDT et FO. Il se dit prêt à « à travailler sur des indicateurs d'utilité sociale ». Plus tard dans la discussion, le vice-président CGT précisera : l'AFPA n'est pas un

opérateur public, c'est un « opérateur privé de commande publique », elle doit le rester.

Puis la CGT fait une déclaration. Elle estime qu'une consultation de l'Assemblée générale sur le plan stratégique est prématurée : il faut attendre que celle du CCE soit terminée.

La CGT n'est pas braquée contre toute évolution, au contraire. Mais Paul Desaignes note, pour le regretter vivement, qu'on est en train de casser l'ambiance interne de l'AFPA.

La CGT a « l'ambition » que la gouvernance assume ses responsabilités. Elle fait le « constat d'un désengagement », pire d'un « désintérêt de l'Etat » à l'égard de l'AFPA. Dans ces conditions, il devrait y avoir une « mobilisation des autres acteurs ». La CGT rappelle aux présents l'avis unanime du CNFPTLV (Conseil national de la formation tout au long de la vie) le 14 avril 2009.

Tout ceci amène Paul Desaignes à proposer un « tour de table » :

- Le gouvernement : la CGT revient sur le POE et la CRP (qu'attend l'Etat pour permettre une montée en charge, qui concernerait l'AFPA ?). Elle propose la création d'une Task-Force à Pôle-emploi pour redresser la situation. Ce que vient de révéler le CCE sur les emplois de formateurs supprimés est « *dramatique* ». La CGT note aussi qu'il est aujourd'hui question de créer une délégation à l'information et à l'orientation : « *c'est dommage d'avoir auparavant massacré les services d'orientation de l'AFPA. Il y a quelque chose de raté* ».
- Les régions : la CGT note la volonté de certaines d'entre elles de pérenniser

l'AFPA sous diverses formes. Mais elles sont confrontées à la position dogmatique de l'Etat. Et la question de l'accès sur tout le territoire n'est toujours pas réglée. La CGT pointe une vraie « *fragilité* » potentielle de l'AFPA sur cette question de la couverture nationale.

- Le patronat : citant un accord « *vertueux* » (l'accord Valéo-AFPA), la CGT estime qu'au total le bilan de l'engagement du patronat est « *très faible après un an de crise* ». « *Surtout si le projet était d'anticiper les mutations* », précise Paul Desaignes. Il demande qu'il y ait une vraie montée en charge.

### ➤ Le MEDEF demande aussi « *effort très important* » mais ne partage les hypothèses du projet stratégique

Bernard Falck, représentant du MEDEF, fait une intervention en trois temps :

- (1) L'AFPA « *doit mener un effort très important car nous souhaitons qu'elle reste un acteur majeur de la formation et de la qualification* ». Elle doit connaître une « *mutation en profondeur* » et même devenir un « *nouvel opérateur* » pour faire face à une commande multiple
- (2) Sur le projet de plan stratégique :
  - Les employeurs ont besoin d'avoir des « *informations précises* » sur les intentions Etat pour la COMP (Convention d'objectifs, de moyens et de performance). « *Quels seront les montants financiers ?* »
  - Ils ont besoin de savoir où en est décret sur le patrimoine. C'est, précise le représentant patronal, « *un élément déterminant* ». Les employeurs ont également besoin que l'AFPA dispose de

moyens en matière d'hébergement et de restauration

- Le collègue employeurs regrette vivement l'absence de représentants des Conseils régionaux à cette Assemblée générale. Cette « *politique de la chaise vide n'est pas admissible* ».
  - Enfin, l'administrateur patronal demande la création d'un groupe de travail Etat/Pôle-Emploi/Partenaires sociaux pour le POE comme pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- (3) Enfin, le MEDEF demande qu'on revoie les hypothèses formulées dans le projet stratégiques. Il trouve que « *l'hypothèse de croissance sur le marché privé n'est pas réaliste* ». Par contre, la « *baisse projetée de la commande publique est excessivement pessimiste* »

### ➤ Le Gouvernement : un engagement très « *dégressif* »...

A la suite de cette intervention, la CFDT revient à la charge : pour pouvoir se prononcer sur le projet stratégique et sur le budget, elle a besoin de réponses de l'Etat.

Le commissaire du Gouvernement reprend la parole. Il indique que du point de vue qu'il représente, « *l'AFPA n'est plus un opérateur de l'Etat* ». Mais elle « *doit rester un opérateur national acteur majeur dans la formation actifs (demandeurs d'emploi et salariés)* ».

Il estime que l'AFPA « *a beaucoup d'atouts* », qu'elle doit devenir « *autonome* ». Il récuse le terme de « *désengagement* » à propos de l'Etat mais estime que la gouvernance a aujourd'hui « *une très grande responsabilité* ».

- **Ce que devient l'engagement de l'Etat**  
Puis il retrace ce qu'est devenue la « *dotation de l'Etat* » (la liste qu'il dresse correspond, pour l'essentiel, à ce qu'on sait déjà et qui est inscrit dans la loi de finances 2010) :

- La dotation pour les activités de certification : elle doit être pérennisée au-delà de 2013.
- Des compensations pour le transfert de l'orientation (baux, coûts résiduels...)
- Une dotation « journées SPE » (interventions d'urgence sur les plans de licenciements) : dégressive jusqu'en 2012
- La subvention pour charge de service public (maillage territorial) : on va vers une annulation dégressive
- Maintien d'une subvention d'investissement de 10 M€ («*même si les Conseils régionaux ne respectent pas la part de leur engagements*», précise Bertrand Martinon...)

Au total, cette dotation de l'Etat représente 426 M€ pour la période 2010-2013.

- **La question du patrimoine**

Le représentant du gouvernement parle de «*longs débats au sein de l'Etat*». Il estime

que la question n'est «*pas facile*» et fait état de pressions parlementaires.

Finalement, l'option a été prise d'un transfert de la totalité du patrimoine (hébergement et restauration compris) sauf 37 parcelles qui ne sont pas rattachées à une activité productive.

La situation avec Bruxelles : l'étape de «*pré-notification*» a été franchie et une notification sera faite début février.

Ce transfert du patrimoine à l'AFPA est un «*élément décisif dans le bouclage financier du plan stratégique*». Il suppose une «*contrepartie*» : la responsabilité des biens, de leur gestion et de leur maintenance ; l'exigence d'un «*suivi extrêmement serré dans le plan stratégique*»

- **Les éléments hors COMP**

Le commissaire du gouvernement reprend à son compte l'idée d'un groupe de travail pour la POE.

### ➤ Pôle-emploi acheteur et prescripteur de formation

Après cette intervention, Bernard Falck (MEDEF) demande au représentant de Pôle-emploi d'intervenir à son tour.

Ce dernier distingue les 2 rôles de Pôle-emploi en ce qui concerne la formation : Pôle-Emploi est **acheteur** et **prescripteur** de formation.

En tant qu'acheteur, Pôle-emploi est en train de référencer les organismes de formation. L'AFPA est le 1<sup>er</sup> organisme référencé. Elle a remporté 51 % des lots.

En tant que prescripteur, deux problématiques sont avancées :

1. «*La place de l'orientation et de la formation va qualitativement changer*». Elles vont être «*au cœur des missions de Pôle-Emploi*». D'où, à son avis, deux nécessités : confier les tâches administrative à des plateformes back-office ; avoir un outil pour une bonne visibilité de l'offre de formation
2. Le transfert de l'orientation AFPA est une opportunité pour «*l'industrialisation de la prescription de formation*». Il va permettre une «*diffusion de la compétence*». Pôle-Emploi, précise son représentant, à «*l'intention de travailler dans un cadre partenarial*».

A la suite de ces interventions, plusieurs administrateurs précisent leur positionnement :

- Le MEDEF estime les réponses du gouvernement satisfaisantes. Il se félicite d'avoir enfin «*une vision non statique*» de la question du patrimoine. Le MEDEF est prêt à approuver le plan stratégique sous réserve d'un ajustement des hypothèses économiques
- FO regrette la perspective d'une fin de toute subvention de l'Etat. L'AFPA doit évoluer : il ne faut pas l'handicaper.
- La CGT insiste pour qu'on ne demande pas à l'Assemblée générale d'adopter un document sans qu'il y ait une «*visibilité*» suffisante. «*Quelques semaines de plus ne poseront pas problème*».
- Le directeur général estime qu'en cas de report de l'avis de l'Assemblée générale, «*le management va être dans une situation intenable*»

Pour finir, le président appelle solennellement les 3 collèges à s'exprimer. Il est important pour l'AFPA qu'elle ait un plan stratégique et un budget pour 2010. Il est favorable à ce que tous les ans l'Assemblée fasse un suivi et qu'en juin on revoit et on modifie les hypothèses économiques sur la commande publique et sur les marchés privés.

## ➤ L'avis de l'Assemblée générale

Après une suspension de séance demandée par FO, il est procédé à un recueil d'avis :

### *Projet de plan stratégique 2010-2014*

**Pour :** Le patronat (11 voix) et l'Etat (11 voix)  
**Contre :** CGT, CFDT et FO (10 voix)  
**Abstention :** Les Conseils régionaux

### *Plan d'action 2010*

**Pour :** Le patronat (11 voix) et l'Etat (11 voix)  
**Contre :** CGT, CFDT et FO (10 voix)  
**Les Conseils régionaux ne prennent pas part au vote**

### *Budget 2010*

**Pour :** Le patronat (11 voix) et l'Etat (11 voix)  
**Contre :** CGT, CFDT et FO (10 voix)  
**Les Conseils régionaux ne prennent pas part au vote**

## ➤ En guise de conclusion (provisoire) : quelques remarques de la CGT AFPA

- ✚ L'avenir de l'engagement de l'Etat a été au cœur des discussions. Le représentant du gouvernement a été sommé de répondre. Sa réponse ? *Primo*, l'Etat ne remboursera pas à l'AFPA ce qu'il lui doit en contrepartie de l'effort réalisé. *Secundo*, ce qui reste de l'engagement de l'Etat est destiné... à fondre comme neige au soleil. Pour la CGT, une telle réponse n'est pas admissible.
- ✚ L'Assemblée générale aurait pu (et dû) attendre que le CCE ait achevé son cycle d'information-consultation avant de donner son avis. Malgré des demandes explicites en ce sens, la majorité des administrateurs (Etat et patronat) ne l'a pas voulu ainsi. En conséquence, et sans attendre, l'Assemblée générale a donné mandat au directeur général de mettre en œuvre son plan stratégique. Un encouragement très inquiétant a été donné à ceux qui veulent réduire à rien le dialogue social à l'interne de l'AFPA.
- ✚ MEDEF et président ont posé leurs conditions. Ils ont exigé sans détour et dans des termes identiques des « *efforts plus importants* ». Le président a précisé : des efforts très importants « *dès 2010* ». Pas question de les étaler sur la période du plan stratégique. Quelle doit être la nature de ces efforts ? La discussion sur le budget révisé 2009 laisse peu de place au doute : le scénario projeté est celui d'une diminution rapide et drastique des moyens et des emplois.
- ✚ Les 3 confédérations syndicales CGT, CFDT et FO ont ensemble rejeté le projet stratégique. Au cœur de ce refus, la perspective de changements rapides et considérables sans moyens d'accompagnement. C'est-à-dire dans des conditions de risques réels qu'au bout du compte l'AFPA aille dans le mur.
- ✚ **Notre conclusion ? Rien n'est plus urgent qu'une mobilisation du personnel.**